Déclaration de politique communale 2025-2030

Introduction et contexte

- **Contexte général de la commune :** la commune de **Geer** est située en Région wallonne, dans la province de Liège et au cœur de la Hesbaye. Elle est traversée par le Geer, un affluent de la Meuse auquel elle doit son nom.

- **Géographie :** Geer est entourée par les communes de Berloz, Gingelom, Hannut, Braives, Faimes et Waremme. La commune est caractérisée par ses prairies, son sol limoneux, ses chemins de campagne et ses grandes fermes en quadrilatère typiques de la région hesbignonne. La commune s'étend sur une superficie de 23,6 km2.

- **Administration :** l'administration communale de Geer est située Rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

- **Population :** la commune de Geer compte environ 3 550 habitants.

- **Tourisme et Loisirs :** la région offre de nombreuses possibilités de balades à pied ou à vélo permettant de découvrir les paysages typiques de la Hesbaye.

- **Objectifs de la déclaration politique communale :** développement harmonieux et durable de la commune en tenant compte des besoins des citoyens.

- **Méthodologie :** concertation avec les citoyens, acteurs économiques et institutionnels.

C'est avec un engagement profond et une vision claire de l'avenir que nous vous présentons aujourd'hui la **Déclaration de Politique Communale** de GEER. Guidés par les valeurs de transparence, de travail et de développement durable, nous avons construit ce programme en restant à l'écoute des besoins et des aspirations des habitants.

Notre commune est riche de son histoire, de son patrimoine et surtout de sa communauté soudée. Face aux défis actuels et futurs, nous souhaitons impulser un élan nouveau tout en préservant ce qui fait notre identité. Cette déclaration traduit notre ambition de **construire un cadre de vie harmonieux, dynamique et inclusif** pour toutes les générations.

Ce document trace la feuille de route des actions à entreprendre durant cette législature, en tenant compte des réalités économiques, sociales et environnementales de notre territoire. Chaque projet, chaque initiative est le fruit d'une réflexion collective, afin de garantir un **développement équilibré et durable**.

Nous sommes convaincus que **l'engagement citoyen** est essentiel pour réussir cette transition vers un avenir plus prospère. C'est pourquoi nous mettrons un point d'honneur à favoriser le dialogue et la participation active de chacun.

Nous vous invitons à découvrir cette **Déclaration de Politique Communale** avec la certitude qu'ensemble, nous pourrons bâtir une commune à la hauteur de nos ambitions communes.

Axes Stratégiques et Objectifs Prioritaires

AXE 1 : Amélioration des Services à la Population

📌 Objectif : Renforcer la qualité des services communaux et la proximité avec les citoyens

COMMUNICATION

- Maintenir un contact humain dans les services administratifs.
- Mettre en œuvre des solutions numériques pour simplifier les démarches administratives et améliorer l'accessibilité des services communaux via le e-guichet, une application ou le site internet de la commune.
- Améliorer la communication au quotidien avec le citoyen (site internet, réseaux sociaux, bulletin communal, panneaux informatifs dans les villages …).

AXE 2 : Développement Durable et Environnement

📌 Objectif : Assurer un développement équilibré en préservant les ressources naturelles.

AGRICULTURE

- Poursuivre l'action de la Commission Communale Agricole pour soutenir administrativement nos agriculteurs en cas de calamités ou de conditions de culture particulières/extrêmes.
- Collaborer avec le milieu agricole dans la prévention et la gestion des coulées de boue en cas d'orages ou de fortes précipitations.
- Restaurer et préserver des écoulements naturels afin d'éviter les coulées de boue.

📌 Objectif : Réduire la consommation énergétique communale et augmenter la part des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques

ENERGIE

- **Faciliter** la réduction des dépenses énergétiques des citoyens en organisant des achats groupés et en les informant sur les primes disponibles.
- Optimiser la gestion énergétique en œuvrant au niveau supra-communal pour une meilleure efficacité.
- **S'inscrire** comme partenaire pour le stockage énergétique.

- Équiper les bâtiments communaux pour atteindre une plus grande autonomie énergétique.

📌 **Objectif : Préserver le caractère rural tout en favorisant un développement harmonieux et durable du territoire**

URBANISME

- Aménager le territoire en préservant notre ADN rural et en tenant compte des réalités territoriales et de l'expansion démographique.
- Imposer aux promoteurs de contribuer à l'aménagement d'équipements communautaires lors de leurs investissements.
- Veiller à l'intérêt de la commune, lors de la revitalisation du site de l'ancienne sucrerie, en tenant compte d'un impact positif en termes d'emplois et d'économie locale, tout en veillant à préserver la quiétude du village.

AXE 3 : Mobilité et Infrastructures

📌 **Objectif : Améliorer la mobilité en zone rurale et moderniser les infrastructures.**

MOBILITE

- Poursuivre l'aménagement sécuritaire régulier des trottoirs à travers la commune.
- Encadrer les nuisances dans la commune, notamment via l'utilisation renforcée du contournement et des aménagements routiers.
- Maintenir un investissement minimum de 250.000 euros/an pour l'entretien des voiries.

AXE 4 : Enseignement et Vie Scolaire

📌 **Objectif : Garantir un enseignement de qualité et des infrastructures adaptées.**

ATL

- Développer et renforcer l'encadrement pour qu'il reste en adéquation avec l'évolution de l'école et soutenir la demande venant des parents.
- Garantir un accueil extrascolaire de qualité répondant aux besoins des enfants en termes d'activités sportive, culturelle et récréative.
- Renforcer l'encadrement de l'école des devoirs.
- Poursuivre l'engagement et pérenniser les postes du personnel ATL.
- Assurer la formation continue de nos opératrices.
- Développer et faire évoluer le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE).

ENSEIGNEMENT

- Aménager la maison « Gaspard » en 3 classes, un espace polyvalent et un bloc sanitaire pour soutenir la croissance démographique en termes de population scolaire.

- Valoriser et « verduriser » le site École/Bassins de décantation/salle de la Liberté en lien avec le projet pédagogique de l'École communale de GEER.
- Intégrer la maison « Dombret » dans la dynamique préscolaire et périscolaire.
- Poursuivre la prise en charge d'heures PO d'encadrement pédagogique pour assurer un enseignement de qualité dans des conditions optimales tant pour les élèves que pour les enseignants.

AXE 5 : Dynamisation de l'Économie Locale

📌 **Objectif : Soutenir l'emploi et l'entrepreneuriat rural.**

ECONOMIE

- Optimiser la gestion des bâtiments publics en fonction des besoins et des opportunités.
- **Soutenir** les producteurs locaux en encourageant les initiatives et les marchés favorisant les vendeurs locaux et les circuits courts

📌 **Objectif : Renforcer la cohésion sociale et l'attractivité de la commune.**

SOCIAL

- Personnaliser l'accueil des nouveaux habitants.
- Aménager un nouveau bâtiment pour la crèche.
- Aider les personnes en difficulté.
- Accompagner les personnes fragilisées dans les démarches administratives et autres.
- Soutenir les personnes en réinsertion sociale dans la recherche d'un emploi en partenariat avec le FOREM.
- Promouvoir les liens intergénérationnels par l'organisation d'activités avec l'école (enfants-seniors, goûter, lecture par exemple).
- Acquérir un Taxi social : nouveau véhicule en réponse à l'augmentation des demandes.
- Maintenir et renforcer l'équipe de bénévoles pour la distribution des repas à domicile.
- Créer de nouvelles activités pour tous à travers l'espace communautaire, « La Geeroiserie ». Organiser des rencontres, visites, théâtre, excursions…
- Promouvoir les marchés locaux, rencontres villageoises…
- Soutenir les différents comités, le monde associatif et les institutions pour les personnes handicapées sur la commune.
- Aider et soutenir les réfugiés dans leur recherche de logement et d'emploi.

TOURISME, CULTURE et LOISIRS

- Favoriser la visibilité des initiatives privées en termes de tourisme.
- Créer un parcours enfants/adultes de modules sportifs et ludiques sur la balade du Geer.
- Mettre en évidence le potentiel historique du château de Hollogne S/Geer.
- Favoriser les collaborations entre la bibliothèque et l'école, les comités, les stages …
- Créer des circuits-boucles de balades sur base de panneaux didactiques et interactifs en y intégrant la balade du Geer.
- Favoriser l'entraide entre les comités de village

AXE 6: Promouvoir le bien-être et l'épanouissement des jeunes par le sport et les activités communautaires

📌 Objectif : Développer et diversifier les infrastructures sportives et culturelles pour encourager la pratique régulière d'activités physiques et renforcer le lien social chez les jeunes

JEUNESSE

- Intégrer le décret « Jeune » sur le territoire de la commune.
- Soutenir la politique d'encadrement de nos 6-18 ans via des activités structurées et encadrées par du personnel qualifié et dans des conditions de pratiques sécurisées.

SPORT

- Construire 2 terrains de padel.
- Valoriser la salle du Marius Pétanque Club d'Omal, propriété communale.
- Pérenniser l'aide aux différents clubs sportifs que ce soit de manière logistique et/ou financière.
- Soutenir les initiatives sportives, « je cours pour ma forme », « je marche pour ma santé » …
- Continuer la collaboration avec l'école Saint-Joseph.
- Favoriser la visibilité des initiatives privées en termes de sport.

AXE 7 : Gestion budgétaire et financière

📌 Objectif : Bien/mieux dépenser et investir au travers d'une gestion rigoureuse et rationnelle.

FINANCES

- Maintenir notre taux d'imposition qui est un des plus bas de la région : il doit correspondre aux besoins de la commune en termes d'investissements et d'adaptation à la fiscalité locale.
- Dégager des moyens et solliciter les subsides pour financer nos projets extraordinaires en veillant à garder une réserve financière.
- Analyser et revoir, si besoin, les taxes communales sur base de données objectives pour poursuivre une fiscalité la plus juste possible.

Mise en Œuvre et Suivi

Plan Stratégique Transversal

Ces objectifs seront traduits dans un Plan Stratégique Transversal (PST). Ce document de planification est essentiel pour définir les priorités et les actions des six prochaines années au travers des projets et des objectifs stratégiques de la commune.

- **Calendrier de mise en place** : étapes clés sur 6 ans.

- **Budget prévisionnel** : estimation des ressources nécessaires et sources de financement (subsides régionaux, partenariats publics-privés) sur base des trois moyens de financement habituels > **Emprunt/Subsides/Fonds Propres**.

- **Indicateurs de suivi** : évaluation régulière des avancées avec bilans intermédiaires et ajustements.

La mise en place de ces objectifs aura un impact direct et positif pour les Geerois(es).

Toutefois, les projets identifiés ne sont pas exhaustifs. Une évolution est possible et sera éventuellement appliquée en fonction des besoins et des opportunités.

Selon l'article L1123-27 du Code de la démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et la décision du collège communal du 17 février 2025,

Pierre-Philippe DUMONT, Bourgmestre
Dominique SERVAIS, 1er Échevin
Liliane DELATHUY, Présidente du CPAS
Christiane MASSAGOR-LOIX et Amandine WERY, Échevines